

# Le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est la forme de violence sexuelle la plus répandue. Des études révèlent qu'environ 70 % des femmes et 15 % des hommes sont victimes de harcèlement sexuel au travail<sup>1</sup>. Ces données ne tiennent pas compte du harcèlement sexuel qui survient dans d'autres milieux, comme les établissements d'enseignement, ou dans les situations d'interaction sociale. Comme toute violence à caractère sexuel, le harcèlement sexuel est une manifestation de pouvoir qui vise à susciter un sentiment de peur chez la personne harcelée et à l'amener à accepter la situation de harcèlement<sup>2</sup>. Le harcèlement sexuel touche les hommes comme les femmes. **Il importe de souligner que le harcèlement sexuel n'est surtout pas une question de genre, mais plutôt d'abus de pouvoir.** C'est une violation des droits de la personne.

**Qu'est-ce que le harcèlement sexuel?** Le harcèlement sexuel se définit par toute attention ou communication de nature sexuelle non souhaitée, qui peut être offensante, intimidante ou humiliante, qu'elle soit exprimée par écrit, verbalement ou physiquement. L'*Alberta Human Rights Commission* (commission des droits de la personne de l'Alberta) définit le harcèlement sexuel comme une conduite de nature sexuelle non sollicitée, qui compromet ou risque de compromettre, directement ou indirectement, la sécurité d'emploi (ou les études), les conditions de travail ou les possibilités de promotion, d'avancement ou de rémunération d'une personne, ou qui l'empêche d'obtenir un emploi, un logement ou tout autre type de service public<sup>3</sup>. Les comportements offensants et humiliants peuvent être considérés comme du harcèlement sexuel sans pour autant créer des préjudices tangibles (p. ex., perte salariale, promotion refusée).

## Formes de harcèlement sexuel

- **Harcèlement sexuel de contrepartie**

Le harcèlement sexuel de contrepartie ou « donnant-donnant » est le plus facile à reconnaître. Le harceleur tente d'utiliser son pouvoir pour obtenir des faveurs sexuelles. Cette forme de harcèlement sexuel se caractérise par les comportements suivants : promesse explicite ou implicite d'une récompense à quiconque acquiescera à une demande de nature sexuelle, ou menace implicite ou explicite d'exercer des représailles ou représailles exercées à la suite d'un refus à l'égard d'une demande de nature sexuelle. Bien que ce type de harcèlement sexuel soit généralement facile à reconnaître, il n'est souvent pas signalé. Il peut arriver que la personne harcelée craigne des représailles ou qu'elle ait peur qu'on ne la croie pas ou qu'on lui reproche d'être la cause du harcèlement.

- **Harcèlement sexuel environnemental**

Le harcèlement sexuel environnemental mène à la création d'un milieu empoisonné où les gens se sentent mal à l'aise. Contrairement au harcèlement sexuel de contrepartie, il est beaucoup plus insidieux en raison des nombreuses formes qu'il peut revêtir, mais n'en demeure pas moins très répandu. Il se caractérise généralement par des comportements persistants et répétés pouvant, par exemple, prendre la forme de blagues grossières ou offensantes, de commentaires à connotation sexuelle, d'affichage d'images offensantes, de demandes catégoriques de faveurs sexuelles, de contacts physiques non sollicités (p. ex., tapoter, frôler) ou d'invitations à caractère sexuel répétées et non désirées. Ce climat de travail hostile peut être instauré par un

---

<sup>1</sup> Alberta Human Rights and Citizenship Commission (1997). *Sexual Harassment Information Sheet* (en anglais seulement).

<sup>2</sup> Edmonton Working Women (1995). *Sexual Harassment: A Guide for Women in the Workplace* (en anglais seulement).

<sup>3</sup> Alberta Human Rights and Citizenship Commission (1997). *Sexual Harassment Information Sheet* (en anglais seulement).

superviseur, un collègue ou un autre étudiant. Même si le harcèlement n'est pas dirigé directement contre vous, il peut empoisonner votre environnement et celui des autres.

**Reconnaître le harcèlement sexuel.** Même s'ils savent ce qu'est le harcèlement sexuel et quelles formes il peut prendre, beaucoup de gens se demandent si la situation qu'ils vivent est un cas de harcèlement. Les quatre mots suivants vous aideront à déterminer si un comportement constitue du harcèlement sexuel<sup>4</sup> :

**Respect** : Ce comportement est-il respectueux?

**Approprié** : Ce comportement est-il approprié à la situation et à la relation entre ces personnes?

**Confiance** : Ce comportement brise-t-il le lien de confiance? Beaucoup de relations sont basées sur la confiance. C'est le cas, par exemple, de la relation entre un enseignant et un étudiant ou entre un employeur et un employé.

**Égalité** : Comment l'équilibre des pouvoirs s'établit-il dans une relation? Les parties sont-elles toutes égales? Le comportement exploite-t-il un déséquilibre des pouvoirs? La personne visée ose-t-elle dire que le comportement la perturbe? Le fait de s'en plaindre pourrait-il compromettre son bien-être?

Alors que les interactions positives sont fondées sur le consentement mutuel, sont exemptes de toute pression et sont agréables pour les deux parties concernées, être victime de harcèlement sexuel est désagréable, non désiré, embarrassant et non consensuel. Rappelez-vous que beaucoup de harceleurs prétendront que ce qu'ils font n'est pas du harcèlement sexuel; c'est une décision qui appartient cependant à la victime et non au harceleur.

**Être victime de harcèlement sexuel.** Le harcèlement sexuel peut avoir de graves conséquences. Beaucoup de personnes font une dépression, développent de l'anxiété, ressentent de la peur, de la colère ou de la confusion, souffrent de stress, subissent un inconfort physique, connaissent une diminution de leur satisfaction scolaire ou professionnelle, ou une baisse de leur rendement scolaire ou professionnel, et modifient leurs objectifs scolaires ou professionnels.

**Que faire si vous êtes victime de harcèlement sexuel?** Comme chaque situation est différente, il existe plusieurs façons de réagir au harcèlement sexuel. Seule la personne harcelée peut décider de celle qui lui convient le mieux. Beaucoup de personnes victimes de harcèlement sexuel espèrent qu'en faisant fi du problème, il disparaîtra. Toutefois, ce n'est habituellement pas le cas.

#### **Pistes à examiner**

- **Parlez-en à quelqu'un.** Vous pourriez découvrir que vous n'êtes pas la seule personne à vivre cette situation et être mieux en mesure d'obtenir de l'aide pour trouver une façon adéquate de régler le problème.
- **Si vous n'en voyez pas le danger, faites savoir au harceleur que son comportement est inacceptable.** S'il n'y a pas de déséquilibre des pouvoirs et que vous n'en voyez pas le danger, envisagez de dire au harceleur que sa conduite est inacceptable ou offensante.
- **Prenez des notes.** Notez tout comportement ou commentaire de nature sexuelle, y compris l'heure et la date, ainsi que vos réactions et le nom de tous les témoins possibles au cas où vous décideriez de déposer une plainte.

---

<sup>4</sup> Texte adapté d'un document de l'Office of Human Rights de l'Université de l'Alberta

- **Exprimez vos sentiments.** Être victime de harcèlement sexuel est une expérience très perturbante, qui peut souvent transformer le cours d'une vie. Exprimez les sentiments qui vous habitent, que ce soit de la colère, de la frustration, de la confusion, de l'anxiété, de la tristesse, de la peur ou toute autre émotion.
- **Ne vous faites jamais de reproches.** Votre tolérance à l'égard du harcèlement sexuel par crainte de subir des représailles ou de perdre votre emploi ne signifie pas que vous avez permis ou provoqué ce genre de comportement.
- **Envisagez la possibilité de déposer une plainte.** Adressez-vous à quelqu'un qui connaît la loi sur les droits de la personne et peut vous indiquer la marche à suivre pour déposer une plainte. Les étudiants et le personnel de l'Université de l'Alberta peuvent communiquer avec le Sexual Assault Centre (2-705, Students' Union Building) ou l'Office of Safe Disclosure and Human Rights (3-12, Campus Tower) de l'université. Les communications sont confidentielles et aucune mesure ne sera prise sans votre autorisation.
- **Demandez de l'aide.** Le harcèlement sexuel peut causer beaucoup de peur et de confusion. Il peut être très utile de se confier à quelqu'un qui comprend votre situation et peut vous aider et vous renseigner. Le Sexual Assault Centre de l'Université de l'Alberta offre un soutien gratuit, confidentiel et anonyme aux étudiants et aux employés qui ont été victimes de harcèlement sexuel ou qui le sont actuellement. Présentez-vous au 2-705, Students' Union Building, ou composez le 780-492-9771.